

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 28 novembre 2024

Le vingt-huit novembre deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le vingt-cinq novembre deux mil vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15
présents : 10
votants : 12
absents : 5

Présents : M BAZILLE, M DEMAZEL, MME GOUIN, M LÉON, M NOURY, M PLANNELLES-GARCIA, MME EPRON, M GOBÉ, MME MARY,

Absents excusés : M DREUX, MME LANCIEN, MME PENLOUP

Ont donné pouvoir : MME HAVARD pouvoir à Mme EPRON, MME MY pouvoir à M RONCERAY

Secrétaire de séance : Madame Maryline MARY

N° 2024084 : Vote du Budget Primitif 2024 STATION SERVICE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2024 du budget annexe « Station-service automatisée ».

BUDGET ANNEXE STATION SERVICE

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2024 suite à la création du budget annexe qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 0.00 €
- Recettes : 0.00 €

Section d'investissement

- Dépenses : 78 458.80 €
- Recettes : 78 458.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 tel qu'il est présenté et dont les balances sont énumérées ci-dessus, pour le budget annexe.

Le secrétaire de séance,
Marilyne MARY

Fait et délibéré le 28 novembre 2024
Pour extrait conforme,
Marcel RONCERAY, Maire

Membres	15
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0



Accusé de réception en préfecture
053-215301250-2024-11-28-2024084-A1
Date de télétransmission : 05/12/2024
Date de réception préfecture : 05/12/2024